

Arrivé le 30 JUIL. 2014

Service ECLAT

Boulogne sur Mer,
Le

DAT
14-051

REÇU le 30 JUIL. 2014

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Hôtel de Préfecture
Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS cedex 9

Nos réf. : KJD/DT/FS/GD/CA/ 2014 n°

Objet : demande d'examen au cas par cas du projet d'AVAP de Condette

P.J. : 1

Monsieur le Préfet ,

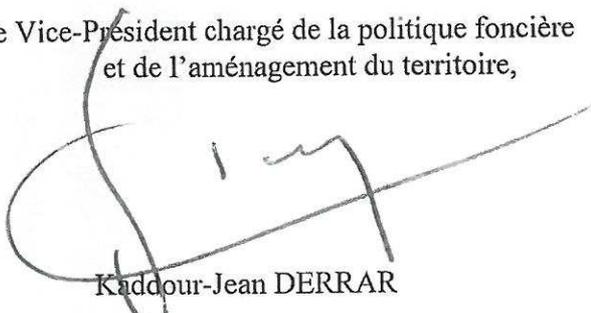
Dans le cadre de l'élaboration de l'AVAP de Condette et conformément aux dispositions de l'article R122-18 du Code de l'Environnement, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la demande d'étude au cas par cas du projet d'AVAP de Condette.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que ce dossier a déjà fait l'objet de plusieurs examens mais que les changements successifs de réglementation ont conduit à fortement retarder la procédure d'approbation.

La commune de Condette et la Communauté d'agglomération du Boulonnais étant très attachées à la préservation du patrimoine de notre territoire, nous souhaiterions dans la mesure du possible pouvoir avancer le plus rapidement possible sur ce dossier.

En vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien porter à cette demande, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Le Vice-Président chargé de la politique foncière
et de l'aménagement du territoire,


Kaddour-Jean DERRAR